



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

TROISIÈME TRIMESTRE 2021

AVERTISSEMENT



L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur vingt-une (21) unités douanières sur trente (30) informatisées à l'instar du trimestre passé, soit un taux de couverture de 70,0%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

Ventes à l'extérieur 		Achats à l'extérieur 	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
Valeur totale	144 822,3	Valeur totale	428 324,5
Coton non cardé ni peigné	97 017,7	Riz semi-blanchi	97 203,3
Huiles de pétrole	6 195,7	Huiles de pétrole	39 575,1
Graines et fruits oléagineux, n.d.a	4 094,1	Viandes et abats comestibles	16 945,4

Répartition géographique des ventes à l'extérieur		Répartition géographique des achats à l'extérieur	
ASIE	74,9%	ASIE	50,4%
AFRIQUE	15,9%	EUROPE	30,7%
EUROPE	8,1%	AFRIQUE	14,2%
AMÉRIQUE	1,2%	AMÉRIQUE	4,7%
Océanie	0,0%	Océanie	0,0%

1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Evaluées à 144,8 milliards de FCFA, contre 161,2 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, les exportations de marchandises du Bénin ont connu un repli de 10,2% au cours du troisième trimestre 2021.

Au troisième trimestre 2021, les principaux produits vendus à l'extérieur origine de la baisse des exportations sont : les « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués » (-11,1 points de pourcentage) et les « tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales » (-2,8 points de pourcentage).

Comparativement au troisième trimestre 2020, on note une hausse de 25,5% de la valeur totale des exportations. Les ventes de biens locaux à l'extérieur s'élevaient, en effet, à 115,4 milliards de FCFA au troisième trimestre 2020. Le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (19,6 points de pourcentage), les « graines et fruits oléagineux, n.d.a. » (3,5 points de pourcentage), les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux... » (1,6 point de pourcentage) et l' « huile de coton et ses fractions » (1,0 point de pourcentage) sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à la hausse des exportations.

Les importations de marchandises sont en baisse par rapport au trimestre précédent. En effet, au troisième trimestre 2021, elles sont évaluées à 428,3 milliards de FCFA, contre 434,5 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une baisse de 1,4%.

Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la baisse des importations du trimestre sous revue sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux... » (-6,8 points de pourcentage), les « poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché) » (-1,8 point de pourcentage) et les « hétérosides ; glandes et autres organes et leurs extraits ; sérums, vaccins et produits similaires » (-1,0 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont augmenté de 11,9%. La valeur des achats à l'extérieur était, en effet, de 382,8 milliards de FCFA au troisième trimestre 2020. Cette hausse est expliquée par un accroissement des importations du « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (+8,9 points de pourcentage), les « viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4 » (+2,1 points de pourcentage), le « fil machine en fer ou en acier » (+1,6 point de pourcentage), les « autres houilles, même pulvérisées » (+1,5 point de pourcentage) et les « ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés » (+1,4 point de pourcentage).

Principaux produits échangés

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du troisième trimestre 2021 s'élève à 124,0 milliards de FCFA, soit 85,6% de la valeur des exportations.

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur du trimestre, affichant une valeur de 97,0 milliards de FCFA (99 250,7 tonnes). Il est suivi des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » vendues pour 6,2 milliards de FCFA (20 556,3 tonnes); viennent ensuite les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a** » cédées à 4,1 milliards de FCFA (15 338,1 tonnes), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur de 3,4 milliards de FCFA (5 813,7 tonnes) et enfin les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ; y compris celles ayant subi une torsion après laminage** » vendues pour un montant total de 2,7 milliards de FCFA (6 107,2 tonnes).

Top 10 des produits exportés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions FCFA)	Poids net (tonnes)	Part (%)
1	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	97 017,7	99 250,7	57,0
2	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	6 195,7	20 556,3	67,0
3	2237	Graines et fruits oléagineux, n.d.a.	4 094,1	15 338,1	4,3
4	0577	Fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués	3 372,2	5 813,7	2,8
5	6762	Barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud; y compris celles ayant subi une torsion après laminage	2 675,8	6 107,2	2,3
6	0813	Tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales	2 422,3	36 708,5	1,8
7	6761	Fil machine en fer ou en acier	2 421,0	6 589,8	1,7
8	9710	Or, a usage non monétaire (a l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	2 173,0	2,3	1,7
9	2482	Bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur excédant 6 mm	1 917,6	9 414,9	1,5
10	6522	Tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)	1 695,4	584,7	1,3
Total			123 984,8	200 366,3	85,6

Source : INStAD, octobre 2021

Quant à la valeur des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, elle s'établit à 233,8 milliards de FCFA, soit 54,6 % de la valeur totale des importations.

Considérant les dix principaux produits acquis à l'extérieur au troisième trimestre 2021, à la première place, on retrouve le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » pour une valeur de 97,2 milliards de FCFA (374 618,4 tonnes). Ensuite, les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » acquises pour un montant de 39,6 milliards de FCFA (152 164,2 tonnes) se positionnent au deuxième rang, et enfin, viennent en troisième position les « viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4 » pour une valeur de 16,9 milliards de FCFA (32 889,1 tonnes).

Top 10 des produits importés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions de FCFA)	Poids (tonnes)	Parts (%)
1	0423	Riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)	97 203,3	374 618,4	22,7
2	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	39 575,1	152 164,2	9,2
3	0123	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4	16 945,4	32 889,1	4,0
4	7851	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars, side-cars	12 993,7	8 659,5	3,0
5	0342	Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	12 889,1	22 388,2	3,0
6	5429	Médicaments, n.d.a.	12 579,9	1 078,9	2,9
7	7812	Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	11 703,0	8 295,7	2,7
8	6612	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés	10 022,4	236 922,2	2,3
9	4222	Huile de palme et ses fractions	9 959,7	23 949,7	2,3
10	6761	Fil machine en fer ou en acier	9 904,5	19 852,8	2,3
		Total	233 776,3	880 818,6	54,6

Source : INStAD, octobre 2021

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

Le Bangladesh, à l'instar des deux premiers trimestres de l'année en cours, confirme sa place de leader dans le rang des pays clients du Bénin, avec 43,0% de la valeur globale des ventes à l'extérieur.

Les principaux produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 62,1 milliards de FCFA (correspondant à un volume de 64 267,4 tonnes) et les « **déchets de coton (y compris les déchets de fils et les effilochés)** » pour un montant de 0,1 milliard de FCFA (600,4 tonnes).

La **Chine** gagne une place au trimestre sous revue par rapport au deuxième trimestre 2021 avec 8,5% de la valeur globale des produits vendus à l'extérieur. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur de 9,5 milliards de FCFA (9 925,7 tonnes), et les « **autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à gords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier** » pour une valeur de 0,6 milliard (1 470,0 tonnes).

L'**Inde**, classé deuxième au trimestre précédent, se positionne en troisième place avec 7,9% de la valeur des ventes au troisième trimestre 2021. Le « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur excédant 6 mm**», (9 414,9 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales**» (30 157,4 tonnes) et les «**fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués**» (4 427,0 tonnes), sont les principaux biens expédiés vers ce pays au titre de ce trimestre, pour des valeurs respectives de 1,9 milliard de FCFA, 1,8 milliard de FCFA et 1,7 milliard de FCFA.

Le **Vietnam** garde la même position qu'au deuxième trimestre 2021 (quatrième rang au cours du trimestre sous revue). Ce partenaire commercial totalise 6,7% de l'ensemble des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné**» d'une valeur de 9,1 milliards de FCFA (9 428,7 tonnes) et les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » d'une valeur de 0,6 milliard de FCFA (566,2 tonnes), constituent les principaux produits vendus à ce pays au titre du troisième trimestre de l'année 2021.

Le **Pakistan**, classé dixième au trimestre précédent, se positionne à la cinquième place pour le compte du trimestre sous revue. Le montant des ventes de marchandises à ce pays s'élève à 5,9 milliards de FCFA, représentant 4,1% de la valeur

totale des exportations. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** », constitue le seul produit expédié vers ce pays.

Classé sixième au deuxième trimestre, le Tchad maintient sa position avec 3,6% de la valeur totale des exportations de biens. Les principaux biens vendus sont les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676,1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ; y compris celles ayant subi une torsion après laminage** » pour une valeur de 2,5 milliards de FCFA (5 594,8 tonnes) et le « **fil machine en fer ou en acier** », pour un montant de 2,1 milliards de FCFA (5 779,8 tonnes).

L'Égypte gagne une place au troisième trimestre en se positionnant au septième rang avec 3,4% de la valeur des expéditions de marchandises. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 5,0 milliards de FCFA (4 832,7 tonnes) est le seul produit exporté vers ce pays.

Le Danemark, n'ayant pas figuré parmi les dix principaux partenaires au deuxième trimestre 2021, occupe la huitième place au cours de ce trimestre. Ce pays totalise 2,8% des exportations de biens. Les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » d'une valeur de 4,1 milliards de FCFA (15 300 tonnes) représentent le principal produit expédié vers ce partenaire commercial.

Egalement absent du top 10 des partenaires commerciaux à l'exportation au titre du deuxième trimestre 2021, l'Indonésie occupe la dixième place au titre de ce trimestre. Ce pays totalise 1,9% des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est le seul bien expédié vers ce partenaire commercial, pour une valeur de 2,7 milliards de FCFA (2 691,1 tonnes).

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers ses pays clients de la CEDEAO ont enregistré une baisse de 12,9%, s'établissant à 11,2 milliards de FCFA au troisième trimestre 2021, contre 12,9 milliards de FCFA un trimestre plus tôt. Les cinq principaux clients sont respectivement le Niger, le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Mali (qui déclassé le Burkina Faso, précédemment classé quatrième).

Le Niger garde toujours la tête du peloton au troisième trimestre de l'année 2021, totalisant 36,4% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.

Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **sucres de canne ou de betterave, bruts, à l'état solide, sans addition d'aromatisants ou de colorants** » pour un montant de 1,0 milliard de FCFA (3 600,0 tonnes), les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » pour une valeur de 0,8 milliard de FCFA (18 335,0 tonnes) et les « **autres tubes,**

tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à gords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier », pour un montant de 0,5 milliard de FCFA (1 182,0 tonnes).

Le **Nigéria** gagne trois positions et occupe la deuxième place au troisième trimestre 2021, avec une part de 15,6% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : l' « **huile de coton et ses fractions** », pour 0,9 milliard de FCFA (1 057,6 tonnes) et l' « **huile de palme et ses fractions** », d'un montant de 0,5 milliard de FCFA (413,9 tonnes).

Le **Togo**, occupe la troisième place au trimestre sous-revue, enregistrant 14,7% de la valeur des ventes des produits béninois dans la région CEDEAO. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** », pour un montant de 0,5 milliard de FCFA (167,9 tonnes), les « **médicaments, n.d.a.** », pour une valeur de 0,2 milliard de FCFA (9,2 tonnes) et les « **pierres de taille et de construction (pierre d'échantillon), dégrossies ou simplement débitées par sciage ou autrement, en blocs ou en dalles de forme carrée ou rectangulaire** », d'une valeur de 0,2 milliard de FCFA (19 663,6 tonnes).

La **Côte d'Ivoire** perd une place et occupe le quatrième rang au trimestre sous revue, totalisant 13,0% de la valeur des ventes des produits béninois. Les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** » et les « **préparations alimentaires, n.d.a.** » sont les principaux biens exportés vers ce pays respectivement pour 1,2 milliard de FCFA (416,8 tonnes) et 0,2 milliard de FCFA (322,2 tonnes).

Le **Mali** déclassé le **Burkina Faso** (classé sixième) et occupe ainsi la quatrième position au troisième trimestre 2021 avec 7,6% de la valeur des ventes des produits béninois au sein de la CEDEAO. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base**», pour une valeur de 0,7 milliard de FCFA (1 677,3 tonnes) et les « **jus de tout autre fruit (autre qu'agrumes) ou légume; mélanges de jus de fruits ou de légumes** », pour un montant de 0,1 milliard de FCFA (643,5 tonnes), constituent les principaux produits vendus à ce partenaire commercial.

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

Au troisième trimestre de l'année 2021, l'Inde maintient la première position dans le top 10 des principaux fournisseurs du Bénin.

L'Inde totalise 21,1% de la valeur des biens acquis à l'extérieur, Les achats de biens en provenance de ce pays s'établissent à 90,6 milliards de FCFA au troisième trimestre 2021, contre 99,6 milliards de FCFA au trimestre précédent, soit une baisse de 9,0%. Les biens acquis en provenance de ce pays sont : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 64,5 milliards de FCFA (256 301,1 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » pour 19,1 milliards de FCFA (65 887,7 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » pour un montant de 1,9 milliard de FCFA et les « **médicaments, n.d.a.** » pour 1,3 milliard de FCFA (307,5 tonnes).

Deuxième partenaire du Bénin à l'importation au troisième trimestre 2021, la **Chine** gagne une place par rapport au trimestre passé. Les biens achetés dans ce pays pour le compte du trimestre sous-revue s'élèvent à 51,0 milliards de FCFA, contre 39,4 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une augmentation de 29,5%. Les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars**», pour 8,7 milliards de FCFA, le « **fil machine en fer ou en acier**» d'une valeur de 4,4 milliards de FCFA (10 416,7 tonnes), les «**fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion; parties et pièces détachées des articles du groupe 785**», pour 3,2 milliards de FCFA (2 695,8 tonnes), les « **préparations ou conserves de légumes, n.d.a.** » pour 2,6 milliards de FCFA (10 391,7 tonnes) et les « **autres tissus, contenant au moins 85 p. 100 en poids de coton, blanchis, teints, imprimés ou autrement traités, d'un poids n'excédant pas 200 g/m²**» d'un montant de 2,1 milliards de FCFA (2 598,6 tonnes), sont les principaux biens acquis dans ce pays.

La **France**, deuxième au trimestre passé, perd une place et devient troisième, au cours de ce trimestre. Les biens achetés dans ce pays au trimestre sous revue s'élève à 37,0 milliards de FCFA, contre 47,4 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit un repli de 22,0%. Les « **médicaments, n.d.a.** » pour 9,2 milliards (583,7 tonnes) de FCFA, le «**contenant des antibiotiques ou leurs dérivés**» d'une valeur de 2,8 milliards de FCFA (1 79,9 tonnes), les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001,4,**» d'un montant de 2,3 milliards de FCFA (4 312,5 tonnes) et les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.**» pour 1,5 milliard de FCFA sont les principaux biens achetés dans ce pays.

La Belgique garde le même rang qu'au trimestre précédent pour un montant de 33,2 milliards contre 24,2 milliards un trimestre plus tôt, soit une hausse de 36,9%. Ce pays concentre 7,7% de la valeur totale des importations du Bénin pour le compte du trimestre. Les principaux produits achetés dans ce pays au titre de ce trimestre sont : les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » pour une valeur de 4,0 milliards de FCFA (168,6 tonnes), les « **véhicules blindés de combat et armes de guerre** » pour un montant de 3,9 milliards de FCFA, les « **véhicules automobiles pour le transport de marchandises** » pour un montant de 3,2 milliards de FCFA, les « **véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises (dépanneuses, camions-grues, voitures de lutte contre l'incendie, camions bétonnières, voitures balayeuses, voitures épandeur)** » pour un montant de 2,5 milliards de FCFA, les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » pour un montant de 2,4 milliards de FCFA (10 985,0 tonnes), les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.** » pour un montant de 2,3 milliards de FCFA (1 449,8 tonnes) et le « **fil machine en fer ou en acier** » d'un montant de 2,2 milliards de FCFA (4 466,8 tonnes).

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont baissé de 19,7% par rapport au deuxième trimestre 2021. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin ayant regroupé chacun au moins 10% de la part des achats dans l'espace économique ainsi que les principaux produits ayant fait l'objet des transactions, au cours de ce trimestre, sont présentés dans les paragraphes ci-dessous.

Le Togo maintient la première place au troisième trimestre 2021, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.

Ce pays regroupe 47,4% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique. Les principaux produits achetés au Togo sont : le « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.** » d'une valeur de 4,4 milliards de FCFA (11 723,1 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » d'un montant total de 1,5 milliard de FCFA et l' « **huile de palme et ses fractions** » d'une valeur de 1,0 milliard de FCFA (3 054,9 tonnes).

Le Nigéria garde aussi la deuxième place dans le rang des pays fournisseurs du Bénin de la zone CEDEAO. Ce partenaire commercial a fourni au Bénin 23,3% de la valeur des achats de biens en provenance de l'espace communautaire. Les principaux biens

acquis de ce pays sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » d'une valeur de 4,5 milliards de FCFA (18 453,8 tonnes) et le « fil machine en fer ou en acier » d'un montant de 0,4 milliard de FCFA (794,7 tonnes).

La Côte d'Ivoire améliore d'un rang, sa position au deuxième trimestre 2021 et devient troisième au cours du trimestre sous revue. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 4,5 milliards de FCFA, représentant 12,9% de la valeur des importations au sein de la Communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les « insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles » pour 1,1 milliard de FCFA (86,3 tonnes), les « boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires » d'une valeur de 0,7 milliard (728,3 tonnes) et les « tubes et tuyaux rigides » d'une valeur de 0,5 milliard (428,3 tonnes).

Top 10 des partenaires à l'exportation et à l'importation

Rang	Top 10 des partenaires à l'exportation				Rang	Top 10 des partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)
1	Bangladesh	62 202,4	64 875,6	43,0	1	Inde	90 555,4	331 460,0	21,1
2	Chine	12 321,9	18 417,7	8,5	2	Chine	50 984,5	79 957,5	11,9
3	Inde	11 473,1	67 064,5	7,9	3	France	36 960,7	24 329,9	8,6
4	Vietnam	9 766,7	11 014,3	6,7	4	Belgique	33 156,1	31 355,1	7,7
5	Pakistan	5 892,3	5 361,0	4,1	5	Thaïlande	17 460,9	62 049,7	4,1
6	Tchad	5 144,9	12 343,1	3,6	6	Togo	16 385,2	86 501,5	3,8
7	Egypte	4 956,2	4 832,7	3,4	7	EAU*	14 701,9	43 648,0	3,4
8	Danemark	4 088,4	15 300,0	2,8	8	Turquie	14 453,9	74 028,6	3,4
9	Niger	4 081,3	28 180,3	2,8	9	Russie	14 086,9	87 555,2	3,3
10	Indonésie	2 700,9	2 691,1	1,9	10	Etats-Unis	11 267,8	16 168,8	2,6
	Total	122 627,9	230 080,3	84,7		Total	300 013,2	837 054,3	70,0

Source : INStAD, octobre 2021

*EAU : Emirats Arabes Unis

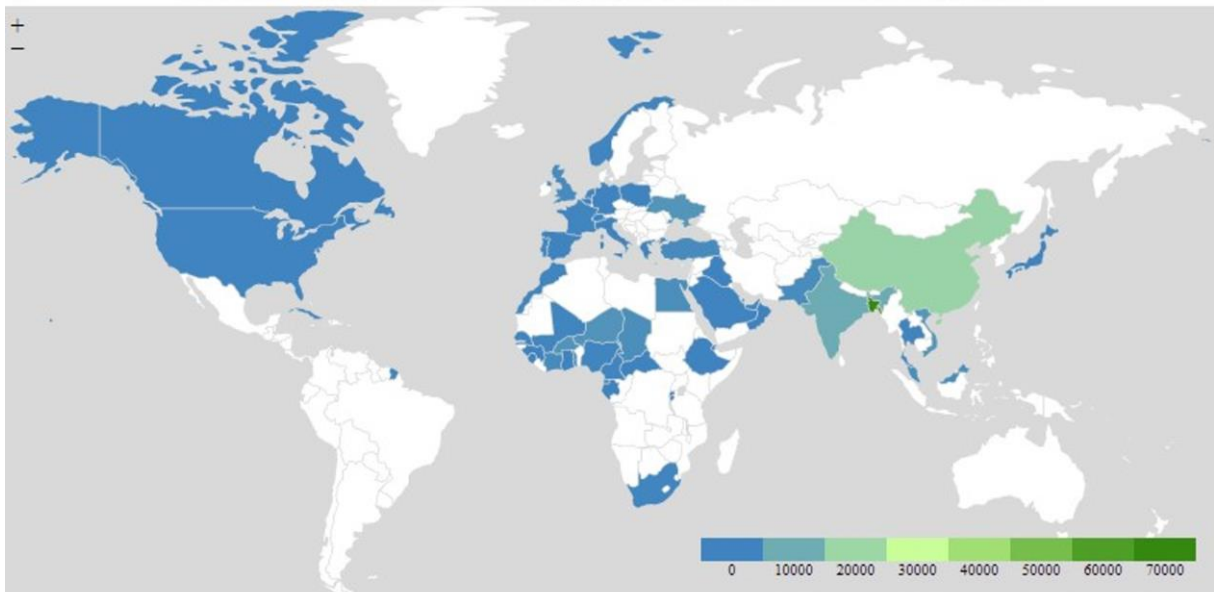
Les partenaires à l'exportation et à l'importation de la CEDEAO

Rang	Partenaires à l'exportation			Rang	Partenaires à l'importation		
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)
1	Niger	4 081,3	36,4	1	Togo	16 385,2	47,4
2	Nigéria	1 748,4	15,6	2	Nigéria	8 048,5	23,3
3	Togo	1 649,7	14,7	3	Côte d'Ivoire	4 465,2	12,9
4	Côte d'Ivoire	1 462,1	13,0	4	Ghana	2 882,0	8,3
5	Mali	850,7	7,6	5	Sénégal	1 260,7	3,6
6	Burkina Faso	829,8	7,4	6	Burkina Faso	1 029,2	3,0
7	Ghana	549,6	4,9	7	Niger	395,6	1,1
8	Sénégal	49,9	0,4	8	Mali	72,1	0,2
9	Guinée	2,4	0,0	9	Gambie	15,2	0,04
10	Cap-Vert	0,0	0,00	10	Guinée	6,0	0,02
11	Libéria	0,0	0,0	11	Libéria	5,4	0,02
12	Sierra Leone	0,0	0,0	12	Cap-Vert	0,0	0,0
13	Guinée-Bissau	0,0	0,0	13	Sierra Leone	0,0	0,0
14	Gambie	0,0	0,0	14	Guinée-Bissau	0,0	0,0
Total		11 223,8	100,0	Total		34 565,0	100,0

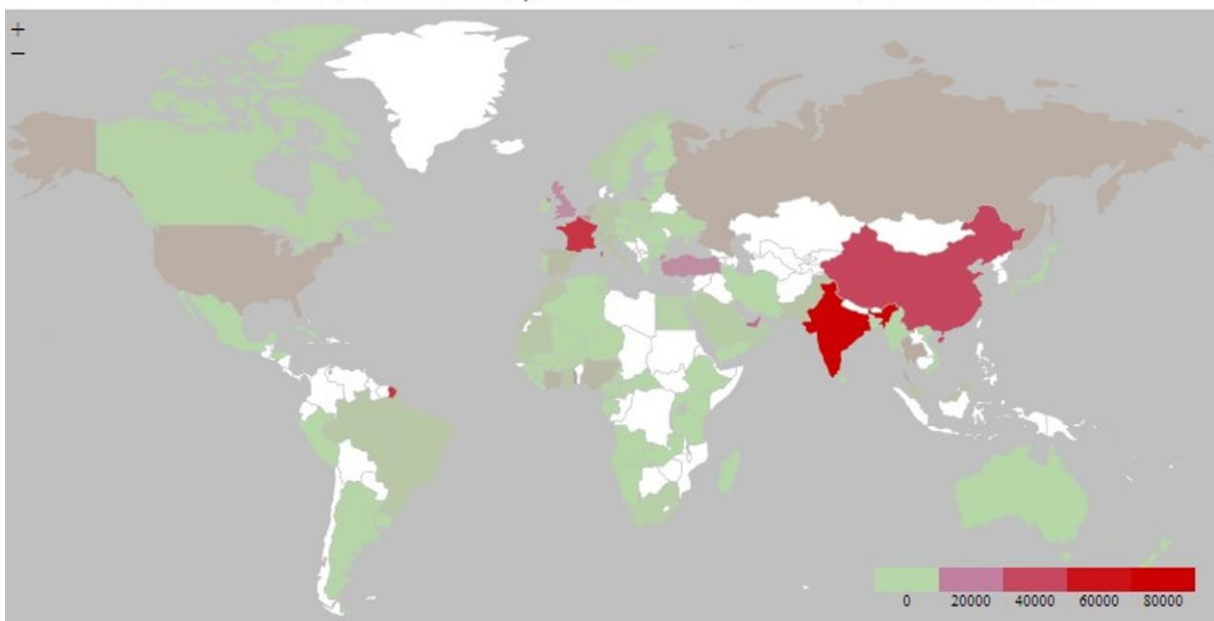
Source : INStAD, octobre 2021



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN

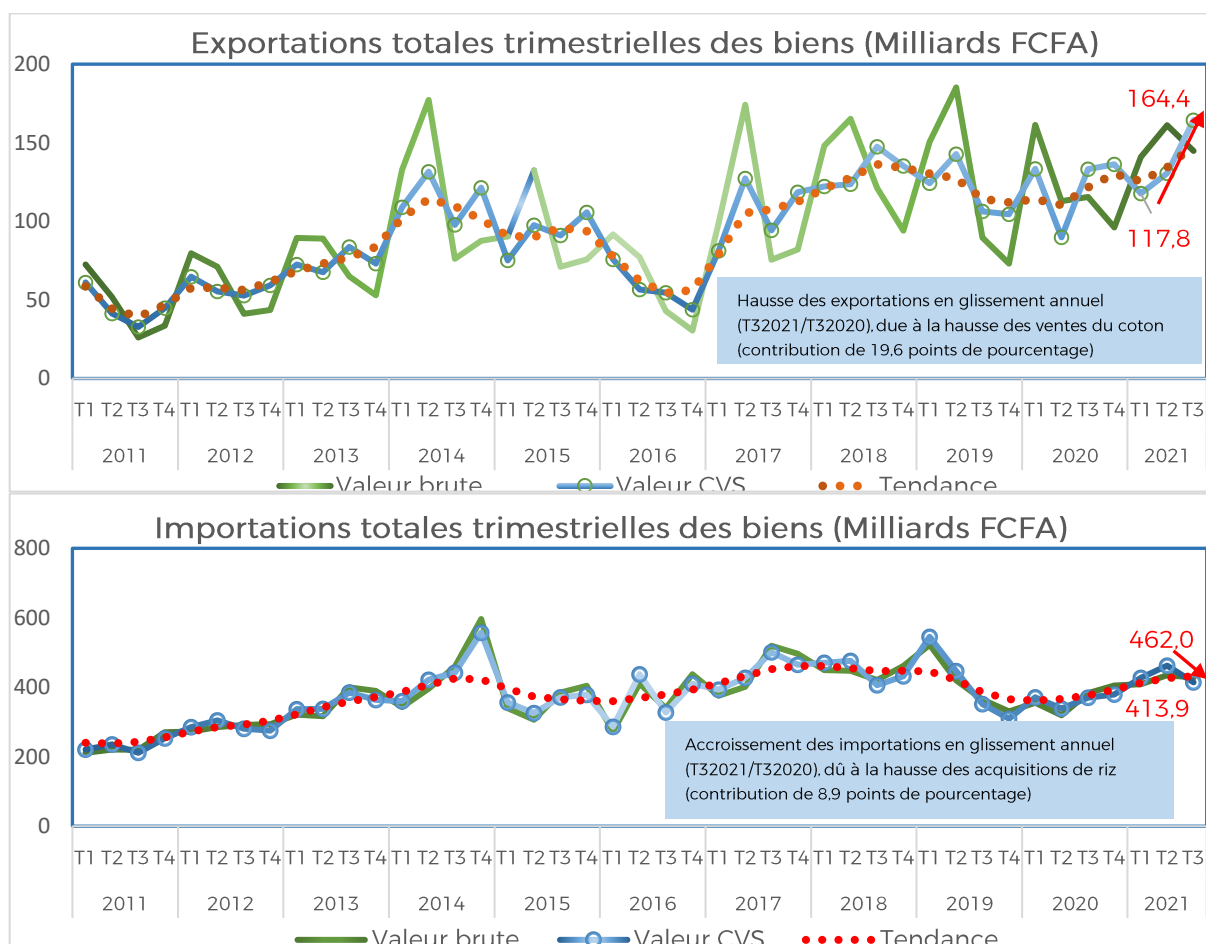


4, SERIES DES FLUX CORRIGES DES VARIATIONS SAISONNIERES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers. Les variations saisonnières ne sont significatives que sur quatre (04) périodes (trimestres) aussi bien pour les exportations que pour les importations.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 164,4 milliards FCFA au troisième trimestre 2021, contre 133,3 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse de 23,3%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une hausse de 11,9% entre 2020T3 et 2021T3.



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,8
Importations	0,96	0,94	1,04	1,07

Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2021 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré (X_F) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

Y_F : Série corrigée des variations saisonnières

T_F : Tendence

C_F : Composante cyclique

S_F : Composante saisonnière

I_F : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

n : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

F : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda,; Tanzanie; Réunion; Rwanda,; Seychelles; Somalie; Zambie; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Jamahiriya arabe libyenne ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	24	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Caïmans, Îles ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d'Iran ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép. Populaire Démocratique

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Europe	Europe méridionale	15	Albanie; Andorre; Bosnie-Herzégovine; Croatie; Espagne; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine; Gibraltar; Grèce; Italie; Malte; Portugal; Saint-Marin; Vatican (Saint-Siège); Slovénie; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne; Autriche; Belgique; France; Liechtenstein; Luxembourg; Monaco; Pays-Bas; Suisse, Bonaire
	Europe orientale	10	Bélarus; Bulgarie; Fédération de Russie; Hongrie; Moldova; Pologne; République tchèque; Roumanie; Slovaquie; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Air Afrique ; Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, octobre 2021

Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; Centrafricaine, République ; Congo, République Démocratique; Congo(Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; Centrafricaine, République; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; Congo, République Démocratique; Rwanda,

RER	Effectif	Pays composites
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda.; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda. ; Zambie; Erythrée; Congo. République Démocratique; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; Congo. République Démocratique; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; Tchèque, République; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie, Roumanie, Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ;
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Maroc; Tunisie; Libyenne, Jamahiriya Arabe; Mauritanie

Source : CNUCED, octobre 2021

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général	: HOUNSA Laurent Mahounou
Directeur Général Adjoint	: DAGA Jules
Conseiller Technique à l'Economie du DG	: BIAOU Abiona Abraham

Directeur de Publication

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques	: ESSESSINO A. Raïmi
--	----------------------

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques des Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément
HLIHE Edouard
ADJOVI Claude
SOEDE Esperance
YOUSSAHOU Sabiratou

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin
Téléphone (+229) 21 30 82 44
Fax (229) 21 30 82 46
E-mail : insae@insae.bj
Site internet : www.insae.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD -Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, octobre 2021.